



RETRAITÉ.E.S

Beaucoup d'entre vous viennent de constater que leur pension de janvier a été amputée d'un montant non négligeable du fait de l'augmentation de la CSG.

Emmanuel Macron se vante de faire ce qu'il a promis. Il justifie la hausse de la CSG pour donner du pouvoir d'achat aux salariés. Mais il s'était bien gardé de préciser que cette hausse s'appliquerait non pas en fonction des pensions mais **de l'ensemble des revenus des ménages**. De nombreux retraités sont ainsi touchés alors qu'ils pensaient que la mesure ne leur serait pas appliquée.

VOUS ÊTES EN COLÈRE ET VOUS AVEZ RAISON !

Baisser le revenu de celles et ceux qui ont travaillé leur vie durant pour avoir le droit à une retraite méritée est indigne de la 5^{ème} puissance mondiale. **Rien ne justifie cette injustice**. L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés aurait pu facilement être accordée en réduisant la part réservée aux dividendes sur les profits dégagés par les entreprises. **Car la France bat le record d'Europe des dividendes versés aux actionnaires !**

MAIS ÊTRE EN COLÈRE NE SUFFIT PAS À EMPÊCHER LES MESURES !

Même votée, une loi peut-être abrogée si la poussée populaire est suffisante.

Alors venez exprimer votre mécontentement et exiger :

- l'abrogation des lois et décrets qui ont instauré l'augmentation de la CSG
- une revalorisation des pensions, en particulier les plus faibles
- la reconnaissance de la pension comme un droit acquis par le travail

LE JEUDI 15 MARS, PARTICIPEZ À L'UN DES 3 RASSEMBLEMENTS ORGANISÉS EN SAÔNE LOIRE À 14 H 30 DANS LES VILLES SUIVANTES :

- à MACON, Place Saint Pierre (pour les retraité.e.s de Mâcon, Cluny et Tournus)
- à CHALON-SUR-SAONE, Place de Beaune (pour les retraité.e.s de Chalon-sur-Saône, Chagny et de la Bresse Louhannaise)
- à MONTCEAU-LES-MINES, Place de la Mairie (pour les retraité.e.s de Montceau-les-Mines, Le Creusot, Autun et du Charollais)